

A Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général de la Ville de Neuchâtel, 5 anciens recteurs de l'Université de Neuchâtel

Mesdames, Messieurs,

Nous reconnaissons qu'il convient d'avoir un nom de lieu en Ville de Neuchâtel en mémoire de Tilo Frey, mais cela ne doit pas se faire par la suppression de Louis Agassiz, nom choisi par le Conseil communal lui-même lors de la construction du bâtiment de la Faculté des Lettres sur les Jeunes Rives.

Agassiz a justement acquis par ses travaux de géologue et de zoologue une réputation aujourd'hui encore mondiale. Neuchâtel en a bénéficié, même après son départ pour les Etats-Unis, puisque cette réputation et celle de ses successeurs ont contribué à la création d'une université à Neuchâtel.

Agassiz a été un homme de son temps mais il demeure un savant qui survit à son temps et qui mérite de survivre officiellement dans la nomenclature de la Ville qu'il continue à illustrer.

Le rectorat actuel ne pouvait pas contester à l'autorité compétente la suppression d'un nom de lieu qu'elle avait elle-même choisi.

Nous vous demandons donc, Mesdames et Messieurs, instamment et respectueusement, d'inciter le Conseil communal à donner un nom de lieu à Tilo Frey mais de conserver le nom d'Espace Louis-Agassiz qui fait honneur à une ville hospitalière aux chercheurs et qui a la réputation d'attirer les talents, mais pas celui de les bannir à titre posthume.

Eric Jeannet, recteur de 1979 à 1983

Jean Guinand, recteur de 1983 à 1987

Rémy Scheurer, recteur de 1987 à 1991

Francis Persoz, recteur de 1995 à 1999

Denis Miéville, recteur de 1999 à 2003